9. 16 février 1790



SÉANCE
DE LA
SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE
DE MARSEILLE.

Visite, réception & discours de Monsieur le MAIRE.

homo sum, humani à me nihil, alienum puto. Ter.

Extrait des délibérations de la Société Philantropique de Marseille, comité du 9 février 1790.

« CE neuvieme jour de février, mil sept cent quatre vingt dix, ont été présens, dans la salle de la Société Philantropique, MM. &c. &c. &c. M. le Président a dit que Monsieur le MAIRE, élu par les suffrages des Citoyens de la ville de Marseille avoit été publiquement installé cejourd'hui ; que, selon l'esprit de ses règlemens, la Société Philantropique reconnoissoit le chef de la Cité comme un coopérateur à l'œuvre de la bienfaisance, exercée envers les malheureux de cette Ville; qu'en sa qualité de premier

Adminiſtrateur de tous les établiſſemens civils, Monſieur le MAIRE devoit être inſcrit ſur le catalogue de MM. les Directeurs honoraires; qu'il propoſoit enfin à l'aſſemblée de délibérer ſur les moyens de faire parvenir, au digne Repréſentant de la Cité, les doubles félicitations des membres de la Société comme Citoyens & comme Philantropes. L'Aſſemblée a applaudi au vœu de M. le Préſident, & a délibéré que M. le ſecrétaire convoqueroit extraordinairement la Société Philantropique, pour le jour fixé par Monſieur le MAIRE; qu'elle ſe tranſporteroit en corps, en ſon hôtel, pour lui exprimer par l'organe de ſon Préſident, avec quelle joie elle a appris l'élection de celui que ſa droiture & ſon patriotiſme diſtinguent; avec quelle ſatisfaction elle le verra ſe ranger parmi les coopérateurs de la bienfaiſance, pour favoriſer & protéger l'établiſſement le plus utile à l'humanité; que M. le ſecrétaire préſenteroit à Monſieur le MAIRE le livre imprimé des règlemens, avec extrait de la préſente délibération. *Signé* à l'original, PAUL, préſident, l'abbé OUVIERE, ſecrétaire

Monſieur le MAIRE, ayant reçu les félicitations de la Société Philantropique, a demandé ſon admiſſion parmi MM. les directeurs en exercice, & a annoncé ſa viſite à l'aſſemblée, pour le 16 du courant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Séance du 16 *février* 1790.

LA Société Philantropique de Marſeille s'eſt aſſemblée extraordinairement le 16 du courant, dans ſa ſalle, au quay Dauphin, N°. 6. Les membres préſens étoient :

MM. de Paul, Lieutenant civil honoraire en la Sénéchauſſée de cette ville, de l'Académie des ſciences & arts, Préſident.

MM. De la Lausiere, Chevalier de St. Louis, Vice-président.
L'Abbé Ouvière, prêtre, secrétaire,
Michel de Léon, trésorier général de France, trésorier de la bienfaisance.
Fraissinet, négociant, trésorier de la Societé.
L'Abbé de Pradine, ancien vicaire général.
Achard, docteur en médecine, de l'Académie des sciences & arts.
Gautier, Courtier.
Millet, conseiller rapporteur du point d'honneur.
Miollis, avocat, en la Cour.
Ouviere, maître en chirurgie, ancien chirurgien des armées du Roi.
Cousinery, notaire.
Claude Eymar, Officier-Municipal.
Fraissinet aîné, négociant.
Blachiere, négociant.
De Paul, ancien capitaine au régiment d'Enghin, lieutenant de MM. les Maréchaux de France.
De Paul, avocat au parlement de Paris.
Paul aîné, négociant.
De Saint-Même, directeur général des vivres de Provence.
Assailly, négociant.
Roullet, libraire.
Chaulan, marchand drapier.
Audibert-Rose, négociant.
Giraud de Cuers, trésorier général de France,
Flory, maître en pharmacie.
Jean Mossy pere, imprimeur libraire.
De Seymandi, secrétaire du Roi, négociant.
Besson, maître en pharmacie.
Ferrandi fils, négociant.
Sauveur Napollon.
Albouy, négociant.
Sauvaire fils.
Rabaud, négociant.
Sauvage, marchand, associé.

La ſéance a été ouverte à cinq heures moins un quart. Après les prieres ordinaires, M. le ſecrétaire a mis ſous les yeux de l'aſſemblée, pluſieurs demandes en ſecours de penſions & en ſecours extraordinaires; pour leſquelles l'Aſſemblée a chargé MM. les commiſſaires, de prendre des informations ſuffiſantes, & de dreſſer leurs rapports, pour conſtater la ſituation des familles indigentes.

Bientôt après on a annoncé M. le Maire de Marſeille; MM. les Vice-préſident, ſecrétaire, & Tréſori ers, précédés du Concierge, portant des flambeaux ſont deſcendus pour recevoir M. le Maire à la porte du veſtibule, & l'ont conduit juſqu'à la porte de la ſalle où M. le Préſident & M. le Commiſſaire des aſſemblées l'ont accueilli & accompagné juſqu'à ſon fauteuil. L'aſſemblée ayant repris ſéance, M. le Préſident a prononcé le diſcours ſuivant :

DISCOURS

DE MONSIEUR LE PRESIDENT.

MONSIEUR LE MAIRE,

« La Société Philantropique s'eſt empreſſée de vous offrir l'hommage des ſentimens qu'elle partage avec toutes les claſſes des citoyens. Vos vertus & le vœu public vous ont appelé à la place éminente, qui vous conſtitue le chef de tous les établiſſemens d'une des plus importantes villes du Royaume. »

» Votre dignité, Monſieur, déſormais le vrai point Central de toutes les forces, de tous les actes de la communauté, réclameroit votre ſolicitude pour ceux de ces établiſſemens, qui ont pour objet la bienfaiſance & le ſoulagement des infortunés, ſi votre propre inclination & la bonté de votre

cœur ne leur assuroient pas une faveur & une prédilection particulieres. »

» Votre patriotisme, vos lumieres, la pureté de vos intentions qui ne respirent que l'union, la paix & l'harmonie, sont garants à la patrie que ses espérances seront réalisées.

Notre société manquoit à la gloire de Marseille & au grand nombre d'infortunés, qu'une ville aussi peuplée doit nécessairement renfermer dans son sein. A peine projettée & formée sur le modèle de celle dont s'honore la Capitale du royaume, elle a intéressé le patriotisme de l'élite de nos concitoyens, tous les jours nous les voyons s'empresser pour partager nos travaux & augmenter nos ressources. Nous avons eu le bonheur de soulager un grand nombre de familles gémissantes sous le poids du malheur.

Jusques à présent nous ne sommes riches qu'en espérances; nos ressources sont foibles, & nous avons été forcés de concentrer nos secours dans la classe des ouvriers & des artisans, que les maladies, la vieillesse, ou des malheurs imprévûs réduisoient à un état plus affreux que la mort même; *mais notre* zèle est sans bornes, & nous permet d'aspirer au bonheur d'effectuer ce que promet notre dévise, *de n'être étrangers à rien de ce qui intéresse l'humanité.* »

« Vous êtes, Monsieur, le premier des directeurs honoraires de la Société Philantropique; mais vous lui appartenez plus particuliérement par votre bienfaisance, & par toutes les vertus patriotiques qui vous distinguent. Le desir que vous avez manifesté de devenir directeur en exercice, en nous comblant de la plus douce satisfaction, affermit à jamais sur des bases inébranlables un établissement fondé sur le plus pur Patriotisme. Toutes les ames bienfaisantes s'empresseront d'imiter le bel exemple que vous venez de leur donner. »

» Pour nous, pénétrés des sentimens qui vous animent, nous nous empressons de renouveller en

présence du respectable chef de la cité, désormais le coopérateur de nos travaux, l'engagement solennel de nous dévouer au bien de la patrie. Heureux s'il nous est donné de diminuer le nombre des infortunés, & de contribuer au bonheur dont mérite de jouir une ville aussi intéressante que Marseille. »

» Quel jour, Monsieur, pour vous exprimer des sentimens vraiment patriotiques, que celui où les cœurs des vrais citoyens partagent avec la plus vive reconnoissance, toutes les émotions qu'on fait éprouver à l'Auguste assemblée des représentans de la nation, la présence & les paroles vraiment paternelles du meilleur & du plus chéri des monarques !

RÉPONSE

DE MONSIEUR LE MAIRE.

MESSIEURS,

» Je goûte une bien grande satisfaction, à être admis dans une association, aussi respectable par son objet, que par les qualités personnelles des membres qui la composent. »

» J'ose me flatter, Messieurs, que mon adoption parmi vous n'est point seulement un honneur rendu à la Mairie ; mais qu'il y entre quelque chose de personnel par la justice que vous daignez rendre à mes sentimens. »

» Je me suis dit souvent que le pauvre étoit plus malheureux qu'on ne le pensoit. Aigri par la misère, il était quelquefois excité au désespoir par l'injustice des dépositaires du pouvoir, & alors il devenoit la victime des fautes d'autrui. »

» Permettez-moi de me féliciter au milieu de vous, Meſſieurs, de tout ce que l'humanité gagne à cet égard, au nouvel ordre de choſes, qui ſoumet les gens en place à une entiere reſponſabilité de leur conduite. Si je n'en ſuis point effrayé, c'eſt que j'ai le ſincère déſir de me montrer vraï Philantrope, en chériſſant la juſtice non moins que la bienfaiſance. »

L'aſſemblée a aplaudi, avec l'expreſſion la plus ſincère aux ſentimens & à la réception de Monſieur le Maire. Mr. le ſecrétaire l'a inſcri le premier des directeurs honoraires, & il a rangé M. Martin d'Eſcalon à la ſuite de MM. les directeurs en exercice. De ſuite il a fait lecture de quatre rapports mis ſur le bureau, par MM. les commiſſaires. Les familles indigentes qui en étoient l'objet ont reçu les ſecours demandés : trois recevront partiellement, dans le courant de l'année la ſomme de 108 liv. chacune ; la quatrieme un ſecours actuel de 36 liv. & celle-ci eſt la trente-ſixième famille à qui la Société Philantropique accorde des ſecours ſuffiſans depuis le commencement de l'année.

M. le Secrétaire, par ordre de M. le Préſident, a annoncé la fin de la ſéance.

M. le préſident, ſuivi de MM. les officiers, a accompagné M. le Maire juſqu'à la rûe.

Il n'y a pas un acte de vertu qui ſoit perdu pour la patrie.
(Voy. d'Anach. chap. XLIII. Légiſl. de Licurgue.)